



ENTRE DEUX LIGNES :::::::::::::::::::: Il faut choisir !

Lettre d'information du Groupe de Réflexion Génovéfain

Site internet : www.legenovefain.net

Adresse courriel : sainte-genevieve@legenovefain.net

Facebook : <https://www.facebook.com/genovefain.net>

15 Octobre 2017

Maîtriser ou subir...

Le sentiment le plus fort qu'émet la majorité municipale de notre Commune est celui de **l'impréparation et du manque de maîtrise**. Pourtant 22 ans de pouvoir devrait permettre de reposer sur une certaine expérience et connaissance des problèmes. Or ce n'est pas le cas, c'est ce que nous sommes obligés de constater. Il ne suffit pas de l'écrire, il faut le démontrer.

L'exemple **le plus marquant est celui de la situation scolaire** mais il n'est pas le seul.

Commençons par celui-ci, il y a un peu plus d'une dizaine d'années, la Commune était menacée d'une fermeture de classe. Jacqueline VANBERSEL réagit : « je ne veux pas que ma Commune vieillisse » et enclenche la construction de logements sociaux : ceux de la Rue de Lachapelle, de la Route Nationale, plus tardivement ceux de la Rue WATTEUWS et ensuite ceux du 27 Rue du Placeau (plus de 120 logements en tout), elle laisse filer la construction privée soit de logements collectifs, soit de pavillons individuels. Maintenant, elle et son équipe s'étonnent de l'augmentation de population qui est passée sur la période d'environ 2 500 à plus de 3 000 habitants se vante parfois désormais la même Madame le Maire. La question est donc de savoir ce que l'on a voulu. Des élus, et pas des moindres, son ex Premier adjoint, avaient tiré la sonnette d'alarme. Son Premier adjoint actuel, alors conseiller, lors d'un Conseil municipal en milieu du dernier mandat avait voulu alerter le Conseil et s'était vu clouer le bec par la 1^{ère} magistrature qui ne voulait rien entendre. **Maitriser ou subir. Il n'y a pas eu maîtrise, la population subît.** Pas assez de classes, des cours de récréation trop petites, une restaurant scolaire inadapté et en situation d'hygiène douteuse, une bibliothèque municipale qui pourrait perdre son agrément....

Cette évolution a aussi modifié **la circulation automobile** dans la Commune qui **s'est intensifiée**, et ce au regard des lieux de construction. Certaines rues ont vu exploser le nombre de passages de véhicules. Là encore, cette équipe cherche à rattraper les difficultés par des artifices, voire des essais multiples et coûteux. Des exemples, le Petit Fercourt a connu tant sur la Rue de Méru que de Noailles, plusieurs essais de réalisation pour freiner la vitesse. Lors du Conseil municipal du 27 septembre dernier, des élus même de la majorité en convenaient, sans résultat probant. **L'urbanisme n'a pas suivi notre évolution.** Mais que penser quand d'une équipe qui, quand elle souhaite faire un tourne à gauche, le considère immédiatement en travaux sans



La construction d'un équipement modulaire que l'on installe dans la durée n'est pas une solution acceptable. Elle démontre l'imprévision des élus majoritaires.

passer par la réflexion urbanistique du sujet et qui croit mordicus que l'urbanisme ne réside que dans le fait d'attribuer des permis de construire (citation d'au moins deux adjoints actuels). **Ils ne maîtrisent pas, nous subissons.** Problèmes de stationnement, de vitesse, de sorties de véhicule mal positionnées, d'implantations fâcheuses de constructions....

L'évolution de la Commune a aussi ses aspects sociologiques. Une telle évolution de population nécessite un accueil autre que celui actuellement réalisé, en catimini, sans réelle mobilisation des élus, voire avec l'éviction de certains d'entre eux. Par ailleurs la Communication d'une Commune qui connaît un turn over d'environ 40% par décennie ne peut être la même que quand tout le monde se connaissait et travaillait sur place pour beaucoup. Il faut un relationnel fort et une démarche d'explications permanente et arrêter de penser que nos concitoyens sont forcément informés. Il faut mettre en place des modes d'informations, d'élaboration des projets et de concertation qui mettent les habitants, tous les habitants, les élus, tous les élus, en possibilité d'exprimer leurs positions, leurs propositions. La majorité actuelle continue à attendre la participation de nos concitoyens sans créer les conditions de nécessaires échanges et de réflexions adaptés. Il faut cesser de faire des réunions publiques sans information publique, hé oui ça n'existe qu'ici. C'est une invention de cette équipe. **Ils ne maîtrisent pas, nous subissons.** La rumeur l'emporte sur l'information, l'irréel sur le concret, le flou sur la transparence.

Gérard CHATIN

Conseiller Municipal minoritaire

« Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève »

Projets et abandons....

Cette majorité émet bien des volontés de projets, mais avec la distance nous sommes en difficultés d'appréhender ce qu'elle veut. **Sa première liste, en 1995, se nommait « Mieux vivre à Sainte-Geneviève »,** nous pouvons douter que l'objectif ait été atteint. Sa principale critique était le manque de dynamisme de l'équipe alors et la lenteur des programmes. Pourtant, on voit se terminer en ce moment seulement un programme d'assainissement qui avait vocation à boucler au plus tard en 1998 voire 2000. **Cela fait donc vingt ans de retard.**

Dans son premier mandat (1995 -2001), cette majorité projetait **la construction d'une maison de retraite.** Un travail avait été mené. Un lieu choisi, il s'agissait de la pâture ou se tient désormais le lotissement de la Rue des Orchidées. Il n'y a pas eu de maison de retraite, ni d'autre équipement de ce type. **On n'en projette plus, on n'en entend plus parler.**

Ensuite, **il y eut la maison médicale,** là encore une adjointe (ex désormais) au moins a beaucoup travaillé. Des lieux choisis, multiples, près du Super U, dans l'espace occupé par l'entreprise Denis actuellement, quelques autres autant alimentés par la rumeur que par les (in)décisions officielles.

Ensuite, **il y eut la maison médicale,** là encore une adjointe (ex désormais) au moins a beaucoup travaillé. Des lieux choisis, multiples, près du Super U, dans l'espace occupé par l'entreprise Denis actuellement, quelques autres autant alimentés par la rumeur que par les (in)décisions officielles. **Il n'est maintenant plus question de maison médicale, on en est bien loin,** mais de quatre espaces réservés à des professions médicales dans le cadre de la construction d'une trentaine de logements sur le terrain SAUREL. La livraison de ce projet, délégué à l'OPAC de l'Oise, était prévue dans les premiers mois de 2018. Alors que le terrain a été déboisé il y a plusieurs mois, il semblerait qu'il faudra bientôt recommencer cette opération, la destruction de la maison n'a pas encore commencé. **Le Conseil n'est pas plus informé que cela.** Cette opération a donc au moins un an, et plutôt plus, de retard par rapport aux prévisions annoncées et **en tout cas il n'est plus question de Maison médicale.** C'est tellement vrai que si l'un des espaces dédiés aux professions médicales reste inoccupé plus de six mois, l'OPAC a annoncé qu'il serait transformé en logement. **Encore un beau projet annulé.**

La cerise sur le gâteau, dans les projets, est celui de **la salle des fêtes ou socio-culturelle.** Avant d'arriver, en 1995, cette équipe en campagne écrivait qu'il fallait la déplacer, **ils n'ont pas dû trouver les roulettes** qui



Un bâtiment acheté 790 000€ coût auquel il faut ajouter au moins 400 000€ de travaux, sans subvention, qui dort depuis près de 10ans et pour lequel le projet n'est même pas encore défini. Il n'est pas inutile de regarder autour de chez nous, ce qui s'est fait : à Cavigny, Novillers les Cailloux, Laboissière en Thelle, Noailles, Uilly Saint-Georges et quelques autres communes dont il serait trop long de donner la liste mais qui n'ont pas mis tout ce temps pour réaliser des projets bien plus adaptés et mieux financés.

l'auraient permis. En 2008, cette équipe achète, pour la modique somme de **790 000€**, donc les locaux Prévôté en vue d'en faire une salle des fêtes. L'endroit est pourtant discutable : isolé du village, des locaux pas forcément appropriés,.... La salle sera même pré baptisée « Jacqueline VANBERSEL ». Depuis **des locaux techniques** ont été réalisés, pour **un coût d'environ 400 000€**, dans les dépendances du bâtiment principal. Un projet de réfection et de réalisation de salle a été présenté au Conseil, il y a un an et demi, depuis plus rien. Le budget 2017 sur cette opération n'a pas été abondé. Curiosité, le **dossier** est devenu « **Confidentiel défense** » puisqu'à une demande, en juin dernier, de Gérard CHATIN, élu municipal minoritaire, de le consulter, Jacqueline VANBERSEL a répondu par **une fin de non-recevoir.**

En 22 ans, cette majorité n'a pas su, n'a pu tracer (on l'a vu récemment avec la nationale), **une démarche claire, des projets précis et mobilisateurs.** Elle ne semble pas prête à le faire avec sa pratique non démocratique, il est loin d'être le cas que nous en soyons à « Mieux vivre à sainte-Geneviève », **beaucoup d'habitants l'expriment.**

Réponse à l'article paru dans l'Observateur de Beauvais du 29 septembre 2017:

Bonjour Madame le Maire,

C'est avec grand plaisir que nous découvrons dans l'Observateur de Beauvais du 29.09.2017 que nos élus s'intéressent au retard de réalisation de la signalisation de la RD1001 traversant notre Commune.

En effet, la fin des travaux effectués par le département le 25 août et la signalisation nous est dorénavant promise pour le 15 octobre prochain, soit 50 jours après. Du jamais vu, car on sait le danger que cela représente pour la circulation.

Le revêtement a été réalisé en enrobés drainants, calibrés pour diminuer les nuisances auditives en traversée d'agglomération et surtout permettre un drainage efficace des eaux pluviales en sous-couches pour éviter les effets fâcheux d'aquaplaning. Cette technologie de protection routière existe depuis ...30ans maintenant et nous sommes ravis que vous la découvriez aujourd'hui.

Par ailleurs, cette solution ne nécessite pas de temps particulier entre la finition du macadam et l'application des bandeaux de signalisation: pour preuve, tout véhicule peut rouler immédiatement dessus dès la fin des travaux.

Alors où aller chercher ce retard? Apparemment deux explications apparaissent:

- Le Département cherche à diminuer ses coûts et effectue un regroupement des activités de mise en signalisation par secteurs. Ceci explique ce délai long.
- La commune doit prendre en charge la réalisation des passages piétons, et le Département attend que ce soit fait.

En conclusion, nous sommes bien loin de vos explications journalistiques, et puis, lorsque ce sera fait, tout le monde oubliera et rêvera d'être « sur un coussin d'air ».

Nous sommes quand même un peu goguenards de lire de tels propos de notre Chère Elue, car voyez-vous, il faut savoir publier ses sources d'information au bon endroit et surtout les vérifier, choses que nous avons faites auprès de spécialistes des travaux publics et d'élus responsables.

Alors, Chère Madame, au prochain article... peut-être....

H. R.

On ne peut pas...

L'un des autres discours de l'exécutif municipal consiste à dire « **On ne peut pas** », « **Nous avons n'avons pas les moyens, pas d'argent** », quand les choses vont plus loin dans la discussion on a le droit à « la baisse des dotations ».... Si rien n'est simple dans ce domaine, il faut rappeler que si des baisses de dotation sont en vue, celles-ci sont restées relativement stable depuis dix ans en Euro par habitant, on voit une baisse importante (près de 12% en 2015 pour notre Commune).

Quoi qu'il en soit, ce seul sujet ne peut être considéré comme une explication satisfaisante. Des pratiques locales sont tout aussi clairement démonstratrices de ce que nous ne faisons pas et du manque de volonté, de dynamisme penseront certains.

	Sainte-Geneviève	Ratio de la strate
2001	89	152
2002	92	148
2003	93	151
2004	94	165
2005	96	172
2006	99	176
2007	101	180
2008	103	183
2009	104	184
2010	104	184
2011	104	184
2012	116	183
2013	121	183
2014	111	177
2015	99	165

Tableau des dotations en Euros/habitant établi à partir du site internet du Ministère des Finances dédié aux Collectivités locales : <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp/flux.ex?flowExecutionKey=e1s5&eventId=chiffrescles&critereDeSelection.nomCol=SAINTE-GENEVIEVE>).

En effet, **il ne suffit pas d'inscrire dans un budget tel ou tel projet**, si après rien n'est fait pour aller vers sa réalisation. On a déjà vu, dans un article précédent, les nombreux projets municipaux

fonctionnement à 2 475 835€ ce qui fait des excédents de plus de 20% pour chacun de ces budgets. « On peut pas », « on n'a pas les moyens » **mais « on » les laisse dormir**. Et cette année n'est qu'un exemple, notre Maire et son adjointe aux finances se félicitaient de ces **20% d'excédents par an enregistrés depuis 5 ans** lors de leur présentation, le 12 avril dernier.

Une Commune n'a pas le droit d'être en déficit, vaut mieux être en excédent, mais celui-ci n'a pas besoin d'être plus de 30% au dessus de la moyenne, **surtout si on ne répond pas aux besoins**.

En effet, n'oublions que **nos dépenses d'investissement sont 33% inférieures** à celles des Communes équivalentes et ce sur les 15 dernières années. Quand on voit les besoins auxquels il n'est pas apporté réponse : scolaires, périscolaires, routes et rues, salle socio culturelle, pour ne prendre que les plus évidents, on est en droit de se poser de vraies questions sur la volonté de cette majorité.

Vu de Bercy, la situation de notre Commune est l'exemple parfait pour leur donner envie de baisser les dotations: peu d'investissements, des excédents quelque peu excessifs, et quelques autres éléments.... Nous ne les soutenons pas mais ne leur donnons pas de bonnes raisons de le faire.

Le résultat de l'exercice 2016 se présente ainsi qu'il suit :

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	1 241 297,12
Dépenses	- 743 058,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	498 238,77
Résultat antérieur reporté	-89 463,86
Résultat d'investissement	408 774,91

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	2 547 367,35
Dépenses	-2 025 930,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	521 437,30
Résultat antérieur reporté	355 564,05
Résultat de fonctionnement	877 001,35

Tableau extrait des compte-rendus officiels du Conseil municipal du 12 avril dernier.

reportés. Si l'on examine les éléments du compte administratif, on se rend compte que nos moyens sont sous-utilisés. C'est ainsi que notre Commune réalise, en 2016, **un excédent de près de 500 000€ en investissement et de plus 520 000€ en fonctionnement**. Rappelons, au passage que le budget d'investissement s'équilibrait pour cette même année à 2 467 269€ et celui de

Madame le Maire ne fait pas de politique III :

Madame le Maire répète à qui mieux mieux qu'elle ne fait pas de politique. Hors, au début des années 2000, elle avait participé à la liste de Philippe MARINI. Plus tôt encore, en 1998, elle avait soutenu avec quelques autres Maires du Canton un certain Jean-François MANCEL dans sa dérive populiste qui lui valut d'être exclus du RPR. Durant, la récente campagne des présidentielles, elle s'est quelque peu investi auprès de Bruno LEMAIRE et de ceux qui ont mené sa campagne. Empêchant par divers subterfuges d'autres candidats de pouvoir tenir réunion dans notre commune. Lors du conseil municipal, quelle n'était pas sa joie de conter à l'assistance, qu'à son âge, elle avait été interrogée pour participer à une liste aux Sénatoriales de ce mois de septembre 2017, n'indiquant pas laquelle. Renseignement pris ce ne serait pas celle du PS et de ses alliés ni celle du PCF. Cherchez ailleurs, mais il est heureux qu'elle ait refusé marquant ainsi les limites de ses volontés et peut-être de ses compétences....

Préparer demain aujourd'hui, continuons, continuez :

De nombreux concitoyens s'interrogent, que faire pour que les choses changent ? Pour que cela bouge ? Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter, **continuez**. Notre Groupe est ouvert à vos propositions et pense que ce n'est que par l'addition de vos réflexions et de vos propositions élaborées en projet alternatifs que les choses évolueront. Rester dans son coin et attendre ne produira rien, bouger seul ne sera pas efficace.... Il faut plus de citoyenneté dans notre Commune. Informez-nous des réunions et faits qu'il vous semble important de relayer. Il faut sortir de l'ostracisme mené par cette majorité.

Préparer demain dès aujourd'hui est important si vous voulez que cela soit collectif et ne s'improvise pas.

Pour prendre contact : sainte-genevieve@legenovefain.net ou au 06 01 27 09 63